

## L'ÉTAT TUNISIEN ET LE MOUVEMENT ISLAMISTE

ELBAKI HERMASSI

Il y a, incontestablement, quelque chose de spécifique sinon d'unique dans le mouvement islamiste tunisien et en particulier dans sa capacité de coller aux réalités locales en dépit de tout ce qui est de nature à l'en dissuader. On sait déjà que le mouvement s'est nourri de l'essoufflement idéologique de l'Etat post-indépendant et qu'il a su récupérer une bonne partie des oubliés de la croissance et plus précisément toute cette intelligentsia prolétaroïde pour parler comme Max Weber, qui désespère autant du discours nationalitaire que socialisant. On sait également que le mouvement ne pouvait pas ne pas subir l'influence du milieu dans lequel il s'est développé : à savoir une société ayant connu un siècle et demi de réformes consécutives. Mais en la matière, il convient d'éviter toute forme de réductionnisme car rien ne pouvait garantir au mouvement islamiste ni sa structuration ni les orientations effectivement prises.

Effort conceptuel en direction de la modernité, structuration du mouvement en parti d'avant-garde capable d'affronter la clandestinité comme la vie publique au grand jour, et enfin option convaincante et de plus en plus convaincue pour une stratégie légaliste. Tels sont les grands traits de l'islamisme tunisien et qui font de la Tunisie un véritable laboratoire dans lequel se pose la question suivante : quelles sont les chances pour l'incorporation de l'Islam dans un pouvoir mais une incorporation qui puisse se faire en direction moderniste et démocratique ?

La flexibilité actuelle est le résultat d'une longue et complexe évolution, marquée par trois étapes principales.

Durant la période d'avant 1978, le groupe qui agissait dans les mosquées et s'occupait de piété et de questions doctrinales n'avait rien qui puisse le distinguer des Frères Musulmans d'Egypte ; même conservatisme social, mêmes clôtures intellectuelle et politique.

Entre les années 1979 et 1984, ce fut une période d'interaction intense avec les autres courants idéologiques du pays, favorisée tant par le besoin de créer un mouvement de solidarité en faveur de la direction emprisonnée, que par la découverte du discours égalitaire de la révolution iranienne à ses débuts. C'est ainsi que le discours islamiste prit son allure progressiste tant dans le cadre de l'Université que des syndicats professionnels ; avec la sortie des mosquées le mouvement s'est politisé et finit par acquérir les notions d'organisation et les concepts opératoires qui étaient jusqu'ici le monopole et l'arsenal de la gauche ; mais l'apprentissage de ce léninisme objectif était

cependant tempéré par l'interaction des cadres islamistes avec les milieux porteurs de valeurs démocratiques tels que le M.D.S. (Mouvement des Démocrates socialistes), la Ligue des Droits de l'Homme ainsi que l'association avec le journal *Erray*.

La troisième étape allant d'août 1984, date de la sortie de prison des fondateurs du Mouvement de la Tendance Islamique (M.T.I), jusqu'au 7 novembre 1987, consacre la fin du moment révolutionnaire du mouvement et le début de sa phase proprement politique. Ce qui s'effectue c'est une conversion du mouvement au cadre local et l'adoption d'une série de mesures destinées à signaler cette conversion : acceptation de l'ordre républicain, reconnaissance de la constitution et des principes du pluralisme intellectuel et politique. (Est-ce précisément cette adaptation des Islamistes qui a précipité leur répression, comme déjà la demande de former un parti politique en juin 1980 a conduit leur direction (de 65 membres) en prison ?). Toujours est-il que jamais la distance n'a été aussi marquée par rapport à d'autres mouvements islamistes tels que les Frères Musulmans d'Egypte ou de la révolution iranienne. Le mouvement ne cherche plus à propager l'Islam mais à se constituer en parti politique acceptant de respecter les règles du jeu du régime républicain. D'où les déclarations multiples contre le recours à la violence, en faveur de l'action avec les autres partenaires et en respectant strictement les règles de la légalité.

Cependant ni l'évolution doctrinale, ni les concessions faites tant à l'espace national tunisien qu'au pluralisme politique et idéologique n'allaient en fin de compte infléchir le cours de la confrontation qui se préparait derrière les débats publics.

Publiquement au moins, la presse qui bénéficiait d'une relative liberté dans les années 1980, produisait un débat soutenu autour de ces questions et montrait bien que le M.T.I. butait constamment contre le laïcisme militant des milieux de gauche. Ces derniers ne manquaient pas de faire ressortir les contradictions du discours, les failles de la doctrine ; les changements les plus difficiles à nier tels que la rupture avec les positions fondamentalistes classiques et la décision de s'en remettre comme tous les autres « partenaires » au jugement des électeurs, n'étaient aux yeux de leurs adversaires que des considérations d'ordre tactique.

Il est vrai que l'islamisme représentait pour la gauche (qu'il ne faut pas confondre ici avec les partis tels que le M.D.S., qui eux avaient une attitude plus nuancée et, pour ainsi dire, plus politique) un concurrent dangereux sinon redoutable. Après de longues années de lutte contre l'autoritarisme bourguibien, elle voit surgir une opposition qui non seulement tient un autre discours, qu'elle juge obscurantiste, mais qui investit le même terrain traditionnel de la gauche, à savoir l'Université et les syndicats. Tout se passe comme si, par la suite, il s'agissait pour la gauche de choisir entre une force « parvenue » et anachronique d'une part, et un régime usé mais moderniste de l'autre. Toujours est-il que cette gauche-là choisit de devenir le défenseur et l'apôtre du Bourguibisme : défendre les « conquêtes » du régime républicain, barrer la route à la montée de « l'obscurantisme ».

Pour ce qui se tramait derrière les débats et les slogans c'était la préparation d'un brutal retour à la répression de la part du régime, et ce qui en était naturellement le corollaire, la radicalisation du mouvement islamiste et le dérapage vers la violence. Comment rendre compte d'une campagne de répression aussi excessive (Printemps-été 1987) et comment interpréter le fait que le M.T.I. qui dit avoir opté pour une stratégie légaliste s'avère disposer d'un groupe clandestin de sécurité ?

Le journal *Le Monde* décrit la confrontation sous le titre : « L'acharnement de Bourguiba contre les intégristes ». L'analyse mérite d'être retenue. « Le régime, écrit le correspondant du *Monde*, commit sans doute une grosse bévue en refusant au M.T.I. son entrée dans le club des partis légalement reconnus à l'époque où il brigait cette appartenance. Admettre le M.T.I. sur la scène politique, voire au Parlement, c'eût été le contraindre à devenir publiquement « responsable », l'obliger à défendre et assumer un programme au bout du compte largement impopulaire auprès des Tunisiens, et, surtout fixer clairement aux yeux de tous les limites de son audience. En empêchant les islamistes de s'exprimer librement, Bourguiba a sous-estimé la maturité politique des Tunisiens... ».

L'autre grande erreur du pouvoir...fut de requérir la mort contre les militants intégristes. Les chefs d'inculpation ne manquaient pas : appel à la sédition, diffamation du président, appartenance à une association légale, qui auraient permis, sans choquer les belles âmes ni ternir l'image de la Tunisie, d'envoyer en prison les chefs du M.T.I. pour de longues années. Sûr de son fait, Bourguiba a, au contraire, préféré la manière forte, courant ainsi le risque de donner aux islamistes de nouveaux martyrs...

Une chose est sûre : affaibli, traqué, le M.T.I. reste une organisation dangereuse pour le pouvoir. Officiellement, mille deux cent soixante-dix militants islamistes ont été arrêtés, jugés et condamnés à des peines allant jusqu'à huit ans de prison, entre mars et la fin août, dans l'ensemble du pays. Officieusement, ils seraient près de deux mille. Malgré les rafles, les perquisitions et les tortures, le M.T.I. a pu organiser pendant cette période de 70 à 80 rassemblements politiques.

Le réseau militant du M.T.I., très structuré, regroupait avant la vague d'arrestations, estime-t-on ici, entre cinq mille et six mille personnes. Plus de la moitié sont encore libres. Sur les cinq dirigeants du bureau politique du M.T.I., un seul est arrêté.

En deux années de vie, le mouvement s'est radicalisé. Sa capacité d'organisation, la manière « dont il a réussi à s'infiltrer dans la fonction publique ou à régner en maître à l'Université, par la violence ou la persuasion, sont des signes de puissance qui ne trompent pas. Aucun autre mouvement n'avait représenté un tel défi à l'échelon national pour le régime ».

Derrière l'acharnement, il faut incontestablement compter avec l'obstination du vieux chef anticlérical, pour débarrasser la Tunisie de toute forme de retour du religieux, retour qu'il tend à considérer comme une revanche, étant donné qu'il a cherché à façonner la Tunisie selon les idéaux du

positivisme du XIX<sup>e</sup> siècle et de la laïcité triomphante. «Eradiquer le poison intégriste, disait-il, sera le dernier service que je rendrai à la Tunisie».

La campagne de répression était par ailleurs lancée à un moment où l'Etat était en pleine crise, comme s'il s'agissait en fait de couvrir les lacunes et de cacher la défaillance de la classe dirigeante ; c'était aussi l'occasion pour certains courtisans de briguer le pouvoir et qui avaient donc tout intérêt à donner au «danger islamiste» une importance démesurée.

Pour tous les observateurs cependant, c'était la formule de Talleyrand qui venait naturellement à l'esprit : plus qu'un crime, c'était une faute. La répression n'était pas seulement inefficace ; elle a, comme nous l'avons indiqué, renforcé plutôt qu'affaibli l'organisation islamiste. Certes, au-delà des trois à six mille membres et leurs familles touchées par les arrestations, la campagne a réussi à démanteler pratiquement tout le niveau de l'organisation correspondant au leadership intermédiaire. De ce point de vue, l'appareil de sécurité officiel a été plus qu'efficace, mais à part Rached Ghannouchi, la plupart des dirigeants lui ont échappé. De plus on s'aperçoit que cette direction symbolique et lettrée a été renforcée depuis 1984 par l'inclusion de techniciens, d'ingénieurs, d'informaticiens et de pharmaciens ; c'est-à-dire de cadres sans initiation en matière religieuse et tout à fait enclins à servir en tant que techniciens de l'Organisation, particulièrement doués pour la lutte clandestine. Durant les perquisitions, les forces de sécurité ont été sidérées par l'arsenal technique et électronique dont disposait le mouvement, comme si les «Frères» cherchaient à démontrer à ceux qui en doutent qu'il étaient capables de maîtriser la technologie la plus avancée. On imagine bien comment ceux qui les traquaient devaient s'interroger. Si Khomeini a pris le pouvoir par le truchement de simples cassettes, que dire de ceux qui s'avèrent disposer d'ordinateurs, de vidéos, de moyens de communication à distance et même d'une radiodiffusion mobile, dont les pièces furent importées secrètement, et montées sur place ?

On ignorait que par delà l'organisation, on déclarait la guerre sans le savoir à une culture populaire ancienne diffuse et capable, le cas échéant, de sécréter ses réseaux de soutien et sa pléthore de héros anonymes.

Jusqu'ici le régime tunisien avait triomphé de toutes ses oppositions ; les Youssefistes, premiers partisans de l'unité arabe et maghrébine, furent décimés, les groupes progressistes des années 60 marginalisés ; plus tard dans les années 80, les partis d'opposition, en particulier le Mouvement des Démocrates Socialistes (M.D.S.) de Ahmed Mestiri, furent neutralisés ; et même la puissante centrale syndicale (U.G.T.T.), la plus ancienne et la mieux structurée d'Afrique et du Monde arabe fut prise d'assaut dans une «Massira» à la libyenne, c'est-à-dire par le truchement d'un mercenariat politique simulant une marche populaire.

Le M.T.I. a constitué la première opposition qui a tenu tête à Bourguiba. Nous étions quelques-uns à sentir en cet été fatidique que quelque chose avait changé, et que la Tunisie ne serait jamais plus la même.

C'est dans ce contexte qu'il convient de situer le mouvement de salut national dirigé par Zine El Abidine Ben Ali en vue de mettre fin à la dérive

du pays. Ben Ali avait auparavant défendu une conception réaliste de la sécurité nationale ; elle consistait à démanteler l'appareil et les réseaux islamistes, mais à résister jusqu'au bout à la réouverture du procès d'hommes déjà condamnés et encore moins à la condamnation à mort de leurs chefs. Mais son initiative n'était pas la seule. Il semble bien que les anciennes milices du parti préparaient quelque chose, probablement avec l'aide étrangère ; et plus crucial pour notre propos, que la branche clandestine du M.T.I., en riposte à l'acharnement bourguibiste, avait décidé de rompre avec la stratégie légaliste et à engager une tentative de déposition armée du chef de l'Etat.

Nous disposons de très peu d'informations à ce sujet. Les porte-parole du M.T.I. ont délibérément cherché à minimiser l'affaire, peut-être dans le but de trouver plus tard les moyens de la dépasser, en tant que séquelle de l'ancien régime. Selon certains responsables du M.T.I. il s'est agi d'une mesure d'autodéfense à un moment où le mouvement était menacé d'élimination physique ; il s'agissait pour ainsi dire de monter un scénario « à la soudanaise » qui aurait permis la déposition de Bourguiba et la formation d'un gouvernement d'union nationale, ouvert à tous les partis politiques.

Le 7 novembre qui va inaugurer une ère nouvelle pour la Tunisie et pour le Maghreb en général, aura deux principaux bénéficiaires sur le plan strictement politique : les forces de Ben Ali et les Islamistes. Entre la nouvelle direction et le M.T.I. il y aura des rapports marqués par le réalisme, un certain nombre d'affinités, mais aussi, il est à craindre, un contentieux. Révélée le 4 novembre, c'est-à-dire trois jours avant le changement, cette affaire du noyau militaire aura été, me dira plus tard Rached Ghannouchi, « embarrassante autant pour le président Ben Ali que pour nous-mêmes ».

Le nouveau régime va dès le début marquer un nouveau style et adopter une approche qui changera bientôt les contours du paysage politique, et cela particulièrement au niveau de ce qu'il est convenu d'appeler les sommets de l'Etat.

L'un de ces traits marquants du nouveau style consiste dans la volonté de réconciliation nationale ; il s'agit pour l'essentiel d'établir une trêve idéologique, de mettre fin à toutes les instances de violence symbolique contre l'islamité et l'arabité de la population tunisienne ; au niveau des élites politiques, la réconciliation prend la forme du Pacte National qui consacre le consensus politique de base entre l'ensemble des partenaires. Un autre axe du projet Ben Ali a consisté dans l'inauguration du processus de démocratisation. Un troisième, qui n'en est encore qu'à ces débuts, est de mettre le pays au travail.

Pour ce qui est précisément de l'Islam et des islamistes tout laisse indiquer une approche en trois volets : réhabilitation et réaffirmation de l'Islam en tant que religion nationale ; attitude plus conciliante à l'égard de ce qui est considéré pour la première fois comme un islamisme modéré ; et finalement la plus grande fermeté, mais cette fois sur le plan légal plutôt que répressif, avec toute forme de subversion au nom de l'Islam.

L'attitude de la direction islamiste à l'égard du Président Ben Ali fut claire et immédiate ; elle a considéré « l'action du 7 novembre comme un événement historique ».

Elle a même été plus loin ; en effet « si le monde politique a vu en cette action la réponse à une aspiration populaire pour le changement, notre mouvement y voit, en plus de cela, un acte divin destiné à sauver le pays d'une guerre civile créée et entretenue par l'ancien Président ». Et pour la première fois le M.T.I.s'adresse au Chef de l'Etat pour exprimer son entière prédisposition en vue de « tourner la page du passé, dialoguer avec vous sans réserve et sans complexes, appuyer la stabilité et la sécurité dans le pays et contribuer à la réalisation de ce que comportait votre appel du 7 novembre » (1)

De son côté le régime procéda graduellement à débloquer la situation ; les militants islamistes arrêtés furent relâchés ; une négociation s'amorçait avec les dirigeants et différents signes d'apaisement sont apportés en particulier sur le plan culturel ; mais le régime ne paraît pas disposé à aller au-delà et manifeste des résistances à l'idée de permettre aux Islamistes de constituer un parti politique.

Certes le dialogue est maintenu avec les modérés en vue de dégager un « espace » d'activité, mais l'ombre de l'extrémisme et du noyau sécuritaire continuent à hanter les rapports ; de plus, la crainte de voir les concessions faites à l'Islam et à l'islamisme aller trop loin, a conduit les intellectuels laïcisans et certains partis politiques à exiger du régime que soient posées clairement les limites au recentrage de sa position religieuse.

C'est aux obstacles dressés afin de bloquer leur accès à l'arène politique légitime, que va bientôt s'adresser Rached Ghannouchi et cela particulièrement dans son interview remarquable du journal *Essabah*.

L'ensemble des questions débattues durant les négociations avec les émissaires de l'Etat, comme celles débattues avec l'opposition de gauche, ont été abordées. En premier lieu, les spécificités de l'islamisme tunisien. Les islamistes tunisiens ont établi avec les autres mouvements et partis d'opposition des « relations de travail, de coopération et de solidarité qui ont résisté aux épreuves ; ...ceci donne aux relations des islamistes et leurs adversaires un caractère distinctif et quasiment unique dans le monde arabo-musulman ». Cette expérience formatrice, en plus du travail conceptuel entrepris depuis les débuts font en sorte que le mouvement soit capable de résister aux tentations de l'isolement, de la clandestinité et du monopole : « les malheurs que notre mouvement a endurés n'ont fait que renforcer notre détermination à travailler dans le cadre légal ; car les milieux d'isolement et de clandestinité ne sont pas de nature à faire évoluer la pensée... Ils favorisent plutôt l'inclination à la violence et la volonté de la rupture ».

---

(1) *Le Monde*, 8 Septembre 1988.

Mais le plus surprenant est l'attitude prise à l'égard du groupe sécuritaire ; c'est l'un des problèmes les plus épineux dans l'ensemble des dossiers Etat-M.T.I. ; c'est aussi un problème délicat à l'intérieur du mouvement lui-même ; car ceux qui ont décidé de s'organiser, d'entreprendre et de risquer ainsi leur vie, l'ont après tout fait pour sauver le leadership du mouvement et plus particulièrement la tête de Rached Ghannouchi.

Il était cependant difficile pour Ghannouchi de défendre dans le même temps le choix en faveur du jeu démocratique, l'effort de placer son mouvement dans la mouvance pluraliste et de convaincre le Chef de l'Etat du «droit» de son mouvement de recourir à des mesures d'exception, y compris les moyens militaires, en cas d'impasse politique. C'est pourquoi, après mûre réflexion, il décida que «cette affaire ne s'inscrit pas dans les orientations du mouvement en dépit des circonstances particulières qui l'ont entourée ; il s'ensuit que l'affaire n'engage pas le mouvement et qu'elle concerne la justice». Il en profite pour affirmer que le M.T.I. adoptait les principes suivants :

1. – Refus de la violence et ses causes.
2. – Adoption de l'approche démocratique dans ses activités politiques.
3. – Engagement à ne pas s'organiser à l'intérieur des institutions ayant trait à l'armée et à la sécurité.

A propos du statut de la femme enfin, le Cheikh apporta une utile correction à l'attitude conventionnelle. Après avoir longtemps considéré le Code du statut personnel comme faisant partie d'une campagne d'occidentalisation forcée et aliénante, voilà que le Code du statut personnel est vu comme «un ensemble de choix et de décisions qui s'inscrivent dans différentes écoles de pensée islamique». C'est un exemple d'*Ijtihad*, et il représente quelque chose de positif ; mais il faut se garder de le sacraliser, car comme toute réalisation humaine, le code appelle une réévaluation chaque fois que cela devient nécessaire.

Ces clarifications ont été jugées assez satisfaisantes pour que le pouvoir invite le M.T.I. à participer à l'élaboration du Pacte national ; et plus tard à nommer cheikh Mourou comme membre du Conseil Supérieur Islamique. Mais la course aux obstacles n'est pas sur le point de se terminer.

Ainsi la loi sur les partis comporte un article disposant qu' «aucun parti n'a le droit de se référer, dans ses principes, ses objectifs, son action ou son programme, ni à la religion, ni à la langue, ni à la race, ni à la région». Cet artifice juridique est presque exclusivement destiné à barrer la route au M.T.I. ; il incarne pour ainsi dire la convergence du parti au pouvoir désormais dénommé Rassemblement Constitutionnel Démocratique (R.C.D.), avec les partis de gauche, tous les deux menacés par la montée d'une nouvelle force ; tous les deux décidés à défendre le legs bourguibien contre un adversaire accusé de duplicité et de double discours.

Ainsi le pouvoir ne cesse pas de sonder les intentions des Islamistes car l'appréhension que ces derniers suscitent est bien réelle et ne peut disparaître d'un seul coup. Mais le M.T.I. se révèle être un partenaire difficile

à désarmer. Si la loi sur les partis interdit toute référence religieuse ; « Qu'à cela ne tienne, nous abandonnerons ce qui est de nature à nous créer des problèmes à l'intérieur de l'organisation de la vie politique dans le pays » (2)

Le mouvement changera de nom, le Mouvement de la Tendance Islamique deviendra le Mouvement Nahda ou Mouvement de la Renaissance. Un nom somme toute très conciliant, dépourvu de toute charge provocatrice et de toute prétention tutélaire ou exclusive ; voilà, espèrent les Islamistes qui les met en règle et en conformité avec la loi sur les partis. Le choix du nom révèle également le souci de se rapprocher de l'intelligentsia tunisienne, en adoptant une même filiation et un même enracinement, celui de la Renaissance qui, de Kheireddine au XIX<sup>e</sup> siècle, a mené jusqu'à Thaalbi, Tahar Haddad et Tahar Ben Achour, et qui trouve une formulation condensée dans le texte du Pacte national.

C'est cependant la tenue des élections législatives anticipées (9 avril 1989) qui aura été déterminante dans les rapports entre le pouvoir et les Islamistes. En même temps qu'elles consacrent leur force électorale incontestable, les élections s'avèrent contre-productives puisque le succès enregistré sur le terrain engendre paradoxalement une levée de bouclier générale et rend le processus de légalisation plus aléatoire que jamais.

Initialement les Islamistes n'étaient pas particulièrement intéressés par ces élections, tant ils étaient préoccupés par la légalisation de leur parti pour des raisons politiques et psychologiques.

Ainsi pour maître Abdelfattah Mourou : « Notre parti ne veut pas se présenter aux prochaines élections législatives. Il faut d'abord normaliser et légaliser notre situation... Notre parti ne cherche pas à changer l'actuel équilibre politique ; nous nous contenterons de deux à quinze sièges à l'assemblée nationale durant les trois prochaines législatives... Mais même si nous ne nous présentons pas, nos voix compteront et nous les évaluerons à 30 % des suffrages » (3) A l'évidence la stratégie de la Nahda consiste à ménager autant que faire se peut, l'exécutif. Elle ne voulait pas manifester une hâte excessive, ni exercer des pressions qui auraient indisposé les autorités. La demande de visa a été différée pour éviter aux représentants de la loi de se prononcer à la veille des élections. En février 1989, la situation est jugée assez mûre et opportune pour qu'une demande d'autorisation soit déposée au ministère de l'intérieur ; Rached Ghannouchi indique que si son mouvement obtient la légalisation, il ne participerait pas aux élections afin de ne pas gêner le président Ben Ali ; qu'en l'absence de progrès dans cette direction, le mouvement sera amené à participer indirectement aux élections, et cela, en appuyant les listes « indépendantes ».

Or les élections ont eu lieu et on peut dire qu'aucun des partenaires n'est satisfait des résultats. En effet les 141 sièges ont été remportés à 100 % par les candidats du R.C.D. qui se sont révélés de grands batteurs, disposant d'une expérience non négligeable dans les rouages électoraux et s'appuyant

(2) *Le Maghreb*, 23 septembre 1988.

(3) *Réalités*, 27 janvier 1989.

sur la bienveillance d'une administration toujours prompte à soutenir le parti au pouvoir. Ce comportement est fort palpable dans les zones rurales où les «Omda» et autres chefs de cellules font la pluie et le beau temps. Et quoique diverses manipulations aient été dénoncées par les uns et les autres, de l'avis général, cela ne pouvait guère compromettre la victoire certaine du R.C.D. Les partis politiques d'opposition, de petites formations pour la plupart, ont été laminés. Même le Mouvement des Démocrates Socialistes de Ahmed Mestiri, qui fût d'opposition, n'a pas eu grâce aux yeux des électeurs puisqu'il n'obtint que 3,76 % du total des suffrages exprimés.

Par contre le courant islamiste émerge paradoxalement comme la seconde force politique du pays puisqu'il réalise 17,75 % des suffrages exprimés, et que, à Tunis même, en banlieue et dans les grandes villes du pays, il dépasse largement ce pourcentage, avec des scores en tout cas supérieurs à ceux obtenus par toute l'opposition légale réunie.

La polarisation de la vie politique qui en résulte et l'impact à court terme appellent un certain nombre de remarques.

1. - Ce sont les formations politiques dotées d'un appareil et de réseaux qui gagnent les élections, tels les RCD et la Nahda. Les partis d'opposition, faibles et éparpillés sont condamnés à les perdre quelle que soit la pertinence de leurs analyses.

2. - Le Régime a offert aux partis politiques d'entrer dans des listes de coalition. Beaucoup pensent qu'en refusant l'idée de front électoral, le M.D.S. a précipité son laminage et celui des autres petits partis et accentué la crise politique. D'autant que leur programme politique était largement repris et appliqué jour après jour, par le président Ben Ali et son équipe. De plus, des franges importantes non destouriennes ont préféré voter «utile» pour le R.C.D. face à l'inquiétude que leur suscitait le discours des listes indépendantes.

3. - Le code électoral n'a fait qu'amplifier la victoire du R.C.D. Le scrutin de liste majoritaire à un tour permet de noyauter les partis minoritaires et de frapper d'insignifiance les partis marginaux. Si le mode de scrutin avait été la représentation proportionnelle les islamistes auraient pu avoir 24 sièges et le M.D.S. 2 à 3 sièges. Cela aurait certainement rompu avec la façade trop unanime du régime et donné plus de crédibilité au pluralisme politique en Tunisie (4).

4. - Le succès des islamistes consiste, en effet, à tenir un discours raisonnable pour rassurer le régime en place sans effaroucher la population, qui redoute le radicalisme. C'est ainsi, par exemple, qu'ils ont évité, pendant la campagne, de demander explicitement la révision du code du statut personnel, le plus favorable à la femme au Maghreb. Qu'ils aient, à terme, des visées sur le pouvoir, nul n'en doute assurément. Mais, pour l'heure, ils cherchent avant tout à composer avec M. Ben Ali et à ne pas faire cavalier seul» (5)

(4) Voir les estimations de Rafa Ben Achour, *Essabah*, 6 Avril 1989.

(5) *Le Monde*, 5 Avril 1989.

Les choses sont en fait plus complexes ; certains cercles au pouvoir auraient souhaité que les Islamistes s'abstiennent volontairement de toute participation électorale, au moins cette fois. Du côté de l'opposition, Mestiri accepte la participation des Islamistes, mais en tant que base électorale pour son propre parti, comme lors des élections de 1981. Or les premiers n'ont pas offert suffisamment de concessions (en particulier l'amnistie) et les seconds n'ont pas compris que leurs « protégés » étaient devenus une force. Ni les uns ni les autres ne se font une idée réelle des pressions et de l'impatience de la base militante en milieu islamiste.

Ce sont ces pressions qui ont poussé la direction à prendre part aux élections dans des conditions moins qu'idéales et à forcer la dose au point d'aliéner tous les autres partenaires ; le mouvement En Nahda a ratissé large ; il a puisé au moins dans trois viviers. D'abord l'Islam traditionnel, représenté, par exemple, par Cheikh Mohamed Kakhoua ou Ali Lasram, tous deux issus de familles conservatrices, où l'on est imam ou magistrat de père en fils. Cet Islam là, avec ses habits traditionnels et son discours quelque peu poussiéreux, ne cherche ni à séduire, ni à aggraver, mais à dire « la vérité », par exemple sur l'infériorité de la femme en matière de religion dans la société, sur la séparation entre la religion et l'Etat, qui est, selon lui, une hérésie, ou la référence (plus nuancée chez Cheikh Lasram) à la Choura, qui « est la véritable démocratie en Islam ».

Ensuite, prônant un Islam plus ouvert et plus libéral, des ténors du barreau, comme Me Hila, ou des hommes d'affaires, comme Radhi Kchok, ne craignent pas, du moins pour le premier, de tenir un discours moins conventionnel. Il va même jusqu'à regretter qu'il n'y ait pas de candidate islamiste, « puisqu'un homme et une femme sont égaux ».

Enfin le troisième et dernier type de candidat islamiste, c'est « le militant radical pur et dur, porte-parole des « mustadhafine » (deshérités). Tête de liste indépendante à Sfax, M. Loukil n'hésite pas, dans un livre sur les « extraits de la conduite du prophète », à écrire que « les lois positives ont violé le droit au divorce et à la polygamie, droits sacrés en islam ». Lorsque ces porte-parole des déshérités prennent la parole à la cité El Hadika, un quartier populaire de la capitale, on sent vite la tension monter et les jeunes, souvent nombreux dans ces réunions, reprennent en rythme les slogans » (6).

Cette mobilisation tous azimuts a inquiété le pouvoir et conduit le R.C.D. à se lancer dans des campagnes agressives contre la Nahda et à exagérer le danger dans le but d'effrayer et d'influencer l'opinion publique (7). La tension a monté et autant les autres partis politiques que l'intelligentsia en général sont devenus franchement hostiles.

Dans la foulée et à la suite d'élections qui, encore une fois, n'ont été satisfaisantes pour personne, le Président soumet un projet de loi portant amnistie générale en faveur de tous ceux qui avaient été condamnés pour

(6) *Jeune Afrique*, 12 Avril 1989.

(7) Point de vue développé par Mohamed Mouada, Secrétaire Général du M.D.S. Les élections anticipées, - *Al-Mustaqbil*, 8 Avril 1989.

leurs opinions ou leurs appartenances, indépendamment des juridictions qui les avaient condamnés.

Parallèlement les derniers membres du groupe clandestin (appelé groupe de sécurité) sont libérés ; ainsi les Islamistes se voient pour ainsi dire rétablis dans leurs droits de l'homme, mais ils ne sont toujours pas prêts d'obtenir leurs droits politiques. Cette fois le président tunisien place la barre encore plus haut qu'auparavant.

« Rien ne justifie la constitution d'une formation tant que celle-ci n'aura pas défini le modèle de société qu'elle préconise, clarifié sa position vis-à-vis d'un certain nombre de questions de civilisation et tant qu'elle ne se sera pas engagée à respecter l'égalité en droits et en devoirs des citoyens et citoyennes et le principe de la tolérance et de la liberté de conscience » (8).

Certes, si la perspective de la confrontation demeure improbable le scénario de la répression devient encore plus problématique après l'ouverture du système politique et le succès électoral des Islamistes. Certaines voix se sont même clairement exprimées pour l'opportunité de la reconnaissance. C'est le cas du Président de l'Association pour le droit constitutionnel pour qui « il n'y a aucune raison logique ou légale pour exclure un courant politique à sensibilité musulmane...et je considère que la sagesse politique est d'encourager la participation publique et de résister à toutes les formes d'activités secrètes » (9). C'est aussi l'attitude de certains observateurs qui estiment que la législation est le meilleur moyen de banaliser le mouvement ; cette architecture, pensent-ils, ne résistera pas longtemps à l'air libre. ; comme tous les partis reconnus, le parti islamiste sera tiraillé et affaibli par ses contradictions. Pour d'autres enfin, la légalisation constituera le meilleur moyen pour conforter l'aile modérée dont l'ambition est moins de changer de société que de politique (10).

Mais pendant longtemps, croyons-nous, les islamistes devront se satisfaire d'une existence *de facto*, d'un mode de participation conflictuel. Tout indique en effet que le régime cherche à utiliser la crainte que suscitent les Islamistes auprès de l'opposition libérale et des secteurs privilégiés, pour légitimer son contrôle du pouvoir, et sa réticence à accepter un jeu politique entièrement ouvert (11).

Cette stratégie, somme toute avantageuse pour le pouvoir en place, ne peut cependant durer qu'autant que le régime parvient à imposer durablement un jeu à deux ; c'est-à-dire à forcer l'ensemble des forces politiques et sociales à s'aligner sur lui dans sa lutte contre l'islamisme. Mais on est en droit de se demander jusqu'à quand durera le paradoxe : celui d'obtenir au nom de la « société civile » un alignement complet sur les positions de la « société politique » ?

(8) Discours présidentiel, 25 juillet 89.

(9) *Maghreb*, 12 Mai 89.

(10) *Réalités*, 27 Janvier 89.

(11) LEVEAU (R.). - Tunisie : Equilibre interne et environnement arabe. - *Maghreb-Machrek*,

Les grands perdants, dans cette situation, ce sont les élites politiques et intellectuelles qui perdent graduellement leur rôle dans la direction et la stabilité du pays. Elles se trouvent en effet doublement dépossédées ; idéologiquement par le régime du 7 novembre qui s'approprie leurs idées et leurs slogans ; et politiquement par l'islamisme qui s'empare de la rue, de la morale populaire et renforce ses positions à l'Université comme au Syndicat. C'est dire que la polarisation actuelle ne peut que favoriser l'affrontement de deux formes d'autoritarisme et que la voie du salut est plus que jamais tributaire d'une élite autonome et s'engageant dans la voie du pluralisme.